MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du 11 DEC. 2024

La ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les pourcentages mentionnés aux articles 26 et 27 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 : L'agent dont le nom suit est inscrit au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2024 :

NOM Prénom	Affectation
ROUS François	DDTM 34 / DIRECTION

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 11 DEC. 2024

Pour la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt et par délégation,

Le chef du service
des ressources humaines,

Xavier MAIRE